

LES MUNICIPALITES ET LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE : LE CAS DE YAOUNDE VI (CENTRE-CAMEROUN)

Médiebou chindji,
Université de Yaoundé I
mechiro@yahoo.fr

Résumé

La décentralisation est une pratique politico-administrative en marche dans la plupart des pays en développement comme le Cameroun. Cette logique de territorialiser certaines prises de décision ne date pas d'aujourd'hui. L'objectif de cet article est de montrer comment dans le contexte actuel de la décentralisation, les municipalités parviennent à assurer un développement socio-économique de leur espace de compétence malgré d'énormes difficultés rencontrées. La décentralisation a été instituée au Cameroun via la constitution du 18 janvier 1996. Mais sa mise en place a été lente et progressive à cause de certaines réticences manifestées par certains acteurs politico-administratifs. Son effectivité pose encore quelques soucis. La méthodologie de cette étude repose essentiellement sur les observations de terrain, les interviews de certaines autorités municipales et les analyses retenues dans la littérature. Les principaux résultats montrent que les municipalités réalisent les investissements socio-économiques, mais toutefois elles sont confrontées à des obstacles managériales et financiers pour l'atteinte des objectifs. Une dotation des municipalités d'une ressource humaine adéquate et l'augmentations des ressources financières ou les Fonds Spéciaux de Dotation de la Décentralisation (FSDD) sont les pistes de solution pour rendre durable les stratégies de développement communales.

Mots clés : Décentralisation, développement socio-économique, municipalités, Cameroun

Abstract

Decentralization is a politico-administrative practice in progress in most developing countries like Cameroon. This logic of territorializing certain decision-making is not new. The objective of this article is to show how in the current context of decentralization, municipalities manage to ensure socio-economic development of their area of competence despite enormous difficulties encountered. Decentralization was instituted in Cameroon via the constitution of January 18, 1996. But its implementation was slow and gradual because of certain reluctance expressed by certain politico-administrative actors. Its effectiveness still raises some concerns. The methodology of this study is essentially based on field observations, interviews with certain municipal authorities and analyzes found in the literature. The main results show that the municipalities realize the socio-economic investments, but however they are confronted with managerial and financial obstacles for the achievement of the objectives. Providing municipalities with adequate human resources and increasing financial resources or Special Decentralization Endowment Funds (FSDD) are possible solutions to make municipal development strategies sustainable.

Keywords: *Decentralization, socio-economic development, municipalities, Cameroon*

Introduction

Depuis les indépendances, l'Etat a soutenu les initiatives de promotion de développement socio-économique des régions camerounaises. Les stratégies étatiques ont connu de fortunes diverses à l'heure des bilans. Poussé par les créanciers internationaux et dans le contexte de la crise économique, les pouvoirs publics à partir de la deuxième décennie des années 80, cesseront d'être une « *providence* » dans les politiques d'aménagement du territoire ou dans la mise en place des infrastructures socio-économiques. Pour faire face à cette conjoncture et pour plus de participation, le pouvoir politique va opter pour la décentralisation. Le Cameroun depuis 1996 est devenu un Etat unitaire et décentralisé. Ce pays est en train

d'expérimenter depuis près de trois décennies une politique économique-administrative ayant pour objectif de diminuer le poids du pouvoir central pour rendre les populations locales responsables de leur développement. Dans cette logique de développement décentralisé, le mouvement de mise en place des projets de développement est ascendant avec la participation des populations locales dans l'identification, la réalisation et le suivi-évaluation des projets. L'Etat dans ce cas délègue une partie de ses responsabilités et des moyens conséquents aux municipalités pour réaliser les projets locaux selon le principe de subsidiarité. La municipalité au niveau local est gérée par le maire assisté de ses adjoints et le conseil municipal regroupant les conseillers municipaux. Cette gouvernance communale s'active dans la mise en application du Plan Communal de Développement (PCD) selon une approche participative. Cette approche de développement local est l'objectif même de la décentralisation qui vise l'amélioration à la base des conditions de vie des populations selon la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation qui parle de la « *promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local* ».

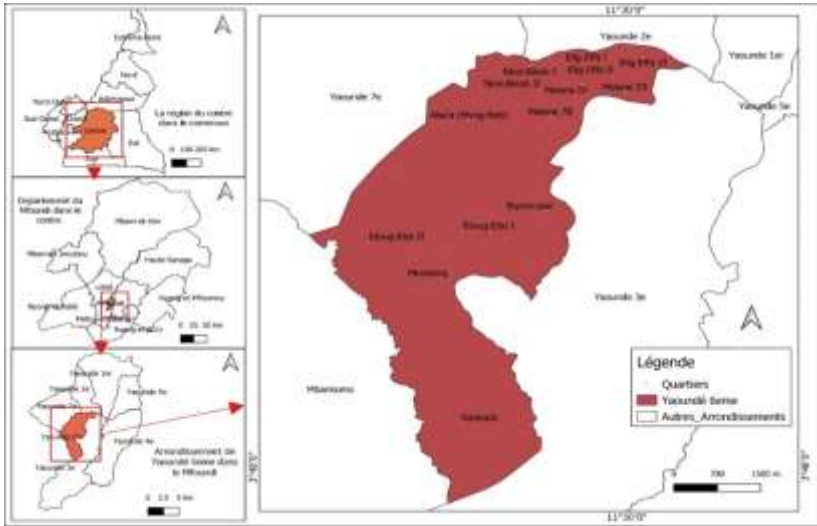
Les municipalités constituent des entités politico-administratives semi-autonomes et jouissant d'une personnalité juridique qui font d'elles de véritables leviers pour encadrer les populations à la base. Ces municipalités bénéficient de ce fait des transferts de pouvoir du sommet de l'Etat vers le local. A cet effet, La Commune de Yaoundé VI mobilise de ressources multiformes (humaines, financières et matérielles) pour assurer le développement socio-économique au niveau local. Cette mobilisation des ressources est antérieure à tout investissement socio-économique comme la mise en place de certaines infrastructures. Dans la municipalité de Yaoundé VI les projets réalisés par la Commune sont nombreux malgré les tensions de

trésorerie qui se manifestent la faiblesse des mobilisations des ressources financières.

Depuis le retour du multipartisme il y'a de cela une trentaine d'années, plusieurs travaux ont été commis sur la décentralisation et le développement communal. Les travaux de Nfenjou et al (2021) cherchent à analyser l'impact de la faible mobilisation des ressources communale sur la mise en place des infrastructures socio-économique dans la Commune de Foubot ; Tang et al (2000) montrent les origines de la décentralisation au Cameroun ; Ngoa Tabi (2009) présente les enjeux socio-économiques de la décentralisations pour les pays en développement ; Tassou (2013) analyse le cadre juridique de la décentralisation au Cameroun et Foutem et al (2020) analysent les « *pesanteurs aménagées par l'état depuis 1996 pour freiner une décentralisation effective* ». Il s'agit dans le cadre de ce travail d'analyser l'apport de la municipalité de Yaoundé VI dans le développement socio-économique et circonscrire les difficultés qui freinent les objectifs du développement communal.

Ce travail a nécessité la mobilisation des données issues d'enquêtes socio-économiques auprès de 200 ménages de cette Commune choisis de façon aléatoire. Les quartiers ciblés pour ces enquêtes sont Biyem-assi, Mendong, Etoug-ébé et Melen. Les observations de terrain avec la prise des photos l'interview menée auprès des autorités municipales et la consultation de la littérature ont complété cette méthodologie. L'entretien avec les autorités communales ont permis de circonscrire les forces, les faiblesses et le mécanisme de fonctionnement de la gouvernance municipale de Yaoundé VI. La réalisation de la figure 1 permet de localiser la Commune de Yaoundé VI.

Figure 1 : Localisation de la Commune de Yaoundé 6



Source : Enquêtes de terrain (avril 2022)

1. La gouvernance communale comme fondement du développement socio-économique de la municipalité de Yaoundé 6

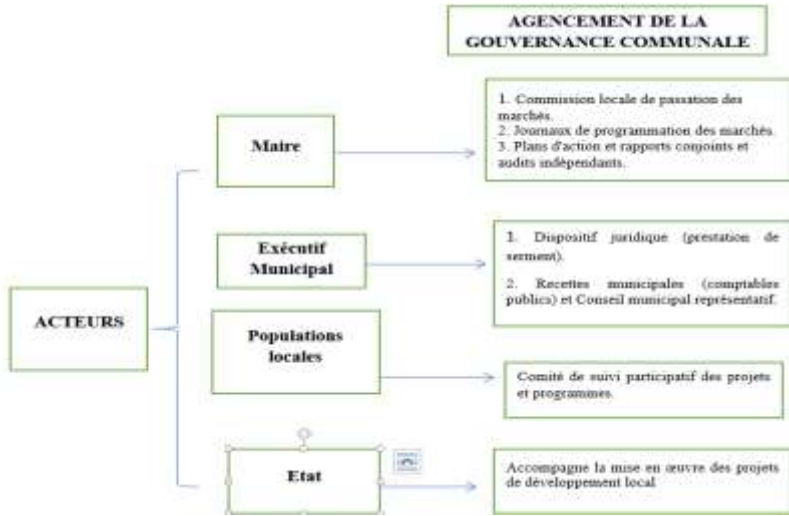
Le développement socio-économique de la municipalité de Yaoundé repose sur une gouvernance où plusieurs acteurs interviennent. Ces acteurs interviennent selon une logique participative avec l'intégration de l'autorité municipale, l'Etat, la population locale et les acteurs externes qui sont souvent sollicités par la Commune pour certains travaux. Le cadre juridique en cours dans le contexte de la décentralisation clarifie le rôle et l'importance de la participation de chaque acteur dans le processus de la gouvernance communale au Cameroun. Les Communes et les régions constituent les composantes des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) au Cameroun.

La structuration de l'ossature de la gouvernance communale fait intervenir deux principaux organes dans sa gestion (figure 2) :

- L'organe gestionnaire de la municipalité qui est l'organe exécutif avec le Maire qui siège à sa tête. Cette instance assure la conception et la mise en œuvre du Plan de Développement Communal (PDC) ;
- L'organe délibérant assuré par le Conseil Municipal (CM) dont les prérogatives se limitent autour du contrôle des diverses activités menées par l'exécutif communal.

La gouvernance communale se manifeste dans un contexte de décentralisation où les populations locales sont les acteurs à la base des projets de développement. C'est dans cette logique que la Loi sur la décentralisation confère aux populations locales la tâche de suivre et d'évaluer les projets de développement locaux. Ces projets adoptent toujours une approche communautaire dans leur mise en œuvre. Le Maire est aussi tenu de rendre compte à ces populations et aux autorités hiérarchiques selon le sacré principe de la reddition (accountability).

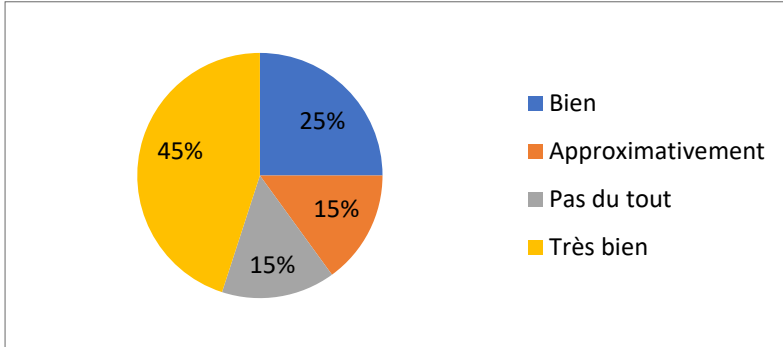
Figure 2 : Ossature de la gouvernance communale de Yaoundé VI



Source : Enquêtes de terrain (mars 2022) et adapté de Mongou et Bekono (2012)

Le Maire de Yaoundé 6 est une personnalité centrale de la gouvernance communale. Il est élu par le Conseil Municipal constitué à cet effet des conseillers municipaux. Les textes juridiques définissent clairement les attributions du Maire avec l'autorité centrale veillent sur ses actions. La décentralisation est venue élargir les compétences du Maire dans la mesure où il devient un promoteur du développement local. Les populations de Yaoundé 6 connaissent diversement le rôle du maire et sa personne (figure 3).

Figure 3 : Niveau de connaissance du rôle et de la personne du Maire de Yaoundé 6 (%)



Source : Enquêtes de terrain (mars 2022)

Les populations de la municipalité de Yaoundé 6 apprécient diversement le niveau de connaissance du rôle et de la personne du Maire. Il se dégage que 45% de cette population connaissent le rôle du maire et sa personne contre 15 % qui n'en connaissent rien du tout. Par ailleurs, 25% déclarent qu'ils connaissent bien le Maire contre 15% qui n'ont qu'une connaissance approximative du rôle et de la personne de l'autorité municipale. L'intérêt que les populations manifestent dans la connaissance des actions des services municipaux est en relation avec leur niveau d'engagement dans la participation communautaire au développement local de Yaoundé 6. La planche I montre le bâtiment qui abrite les services de la Commune de Yaoundé 6.

Planche I : Le bâtiment et l'espace abritant les services de la Commune de Yaoundé 6



Source : Cliché Médiébou

La planche I illustre le bâtiment abritant les services de la municipalité de Yaoundé 6. Au sein de cette municipalité, l'on aperçoit les tricycles motorisés qui assurent la collecte d'ordures dans la municipalité. Une toilette mobile en vert se trouve dans un bout pour les besoins de la cause.

2. Les stratégies communales de mobilisation des ressources pour le financement des projets de développement

La commune de Yaoundé 6 mobilisent d'importantes ressources pour financer les projets de développement qui impactent sur le niveau de vie des populations locales. Deux types de ressources sont mobilisés à cet effet :

- Les ressources humaines : la municipalité mobilise les ressources humaines pour le fonctionnement administratif et technique. Une partie de la ressource humaine de la Commune est chargé de collecter les différentes taxes qui serviront à financer les actions prioritaires de développement.
- Les ressources financières et matérielles : ces ressources sont constituées des impôts locaux (taxes fiscales communales), les fonds issus de la Dotation générale de la Décentralisation (FDGD) fournis par l'Etat, les ressources

mobilisées auprès de certains partenaires au développement et enfin l'emprunt. Le tableau 1 présente les recettes de fonctionnement et d'investissement pour la période 2018-2020.

Tableau1 : Recettes des comptes administratifs des exercices 2018-2019 et 2020

Intitulés	2018	2019	2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (F CFA)			
Recettes fiscales	347215655	433230558	151532344
Centimes additionnels communaux	255112629	407735752	170339527
Taxe de développement	0	0	0
Produits de taxes communales	104278750	122871500	117502000
Produits de l'exploitation du domaine et des services communaux	44376500	70940200	28603000
Subventions de fonctionnement reçues	80000000	178988700	50000000
Transferts reçus	64340200	0	39623627
Autres produits et profits divers	10000	0	0
Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	895333734	1 264 026 493	646 757 443

Source : Document du Compte administratif de la Commune de Yaoundé 6 (2020)

Les recettes de fonctionnement de la Commune de Yaoundé 6 a chuté entre 2018 et 2020 de près de 27%. Ces recettes sont passées de 89533734 frs CFA à 646757443 frs CFA au cours de ladite période. Ces recettes permettent à la municipalité de fonctionner et d'investir dans plusieurs domaines. La mobilisation des ressources multiples pour financer les actions de la municipalité sur le terrain repose sur un schéma qui fait intervenir trois logiques à savoir, la planification des ressources nécessaires, la communication sur les projets à réaliser et la mise sur pied d'un partenariat avec les potentiels bailleurs de fonds. Les ressources que la municipalité mobilise sont dans ce cas un atout majeur et fondamental pour l'atteinte des objectifs de développement local. Ces ressources, surtout financières permettent aussi à la municipalité d'assurer certaines charges de fonctionnement comme l'achat du matériel de bureau ou bien le paiement des salaires de certains personnels. La municipalité de Yaoundé collecte les taxes liées aux droits de place sur les marchés et perçoit aussi les loyers dans les boutiques qui lui appartiennent (Planche II).

Planche II. Boutiques construites par la Commune de Yaoundé 6 au marché des Acacias

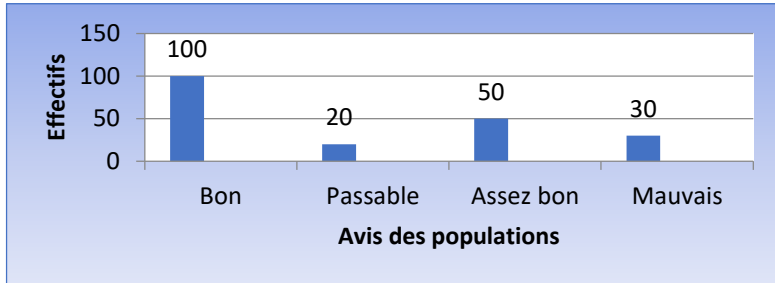


Source : Cliché Médiébou (avril 2022)

Ces boutiques de la planche II sont construites par la municipalité. Les commerçants qui les louent versent des frais

de loyer à la Commune. Ces recettes leurs permettent d’investir dans les domaines sociaux pour améliorer les conditions de vie des populations. Les populations de Yaoundé 6 apprécient le plus souvent la qualité des collectes de fonds (figure 4).

Figure 4 : Avis des populations sur la qualité des collectes des taxes communales



Source : Enquêtes de terrain (mars 2022)

La perception des populations locales de Yaoundé 6 est divergente sur la qualité de collecte des taxes communales. Les avis partagés indiquent que 50% de la population jugent bon la qualité des collectes de fonds contre 15% qui la juge mauvaise. Par ailleurs, 25% de cette population estiment que la qualité des collectes de fonds est assez bonne contre 10% qui la jugent passable. Ces collectes de fonds permettent à la municipalité de réaliser ses objectifs de développement local.

3. La mise en place des projets de développement par la municipalité de Yaoundé 6

La Commune de Yaoundé 6 mobilise des fonds propres et autres subventions étatiques pour assurer le développement local à travers la réalisation des projets socio-économiques. L’Etat et certains partenaires au développement le Fonds d’Equipeement et d’Intervention Communale (FEICOM) assistent la municipalité de Yaoundé 6 dans ses différents projets d’investissement. Dans

ce contexte, les ressources mobilisées financent les investissements que les populations locales jugent prioritaires pour leur mieux être dans une logique de développement local participatif.

Les projets de développement local réalisés par la commune de Yaoundé 6 sont entre autres les constructions des routes dans les quartiers (planche III), le reprofilage des routes, les réhabilitations des infrastructures socio-économiques ou éducatives. Certains investissements sociaux surtout dans le domaine éducatif contribuent à améliorer les conditions scolaires des enfants et la qualité de l'éducation. La planche IV illustre la réhabilitation d'une structure éducative dans la Commune de Yaoundé 6. Le plan d'investissement prioritaire pour la période 2020-2035 est contenu dans le tableau 2.

Planche III : Les voies de communication aménagées par la municipalité de Yaoundé 6



Source : Cliché Médiébou (avril 2022)

Ces voies de communication sont aménagées par la municipalité de Yaoundé 6 grâce aux fonds collectés par la commune. Ces voies facilitent le mouvement des personnes et des biens.

Planche IV : Réhabilitation de l'école maternelle publique de Biyem-assi



Source : Cliché Médiébou (avril2022)

La planche IV montre une école publique réhabilitée par la municipalité de Yaoundé 6. Cette école permet aux familles modestes de scolariser leurs enfants. Cette scolarisation est une source d'amélioration de niveau éducatif dans les familles et contribue aussi au développement humain.

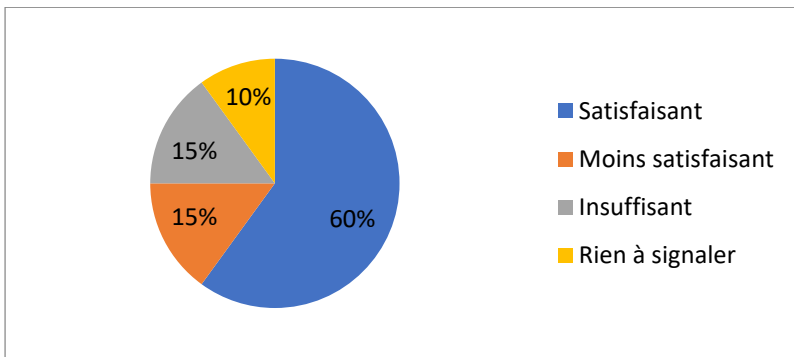
Tableau 2 : Plan d'investissement prioritaire de la municipalité de Yaoundé 6 (2020-2035)

Axe stratégique	Actions	Localisation	Responsables	Sources de financement	Quantité	Coût en FCFA	Échéance		
							2020-2025	2025-2030	2030-2035
Axe préférentiel	Renforcements des capacités des agents des services techniques municipaux	/	CAY 6, PSMN, CUY	CAY 6, CUY, FEKOM, MINDEVEL, MINRELI, CUY, BM	PM	98 000 000	X	X	X
Etude stratégique	Plan de secteur de la voirie de Biyem-Asi	Biyem-Asi	CUY, CAY 6, MINRELI	MINRELI, BR, BAO, AFD, UE	81,25 ha	200 000 000	X		
	Etudes de restructuration des zones d'habitat non loti	Ely-Ely, Mep-Jello, Melen 2, Elyou-Ely 1, Elyou-Ely 2, Biyem-Asi, Mwendang 2, Mwendang 1, Nanyang 2, Sindouk, Ecole de gare, Sindouk	CUY, CAY 6, MINRELI	MINRELI, BR, BAO, AFD, UE	118,57 ha	1 000 000 000	X		
	Etudes de réouverture des zones d'habitat précaires	Ely-Ely, Melen, Ndiokou, Melen 2 et 3, Melen 3, Biyem-Asi	CUY, CAY 6, MINRELI	MINRELI, BR, BAO, AFD, UE	162,34 ha	500 000 000	X		
	Etudes de réhabilitation des zones d'habitat adossées	Biyem-Asi, Nanyang 2, Mwendang 1, Mwendang 2	BR, MINRELI	MINRELI, BR, BAO, AFD, UE	262,21 ha	500 000 000	X		
	Etudes de réhabilitation des zones d'habitat planché	Biyem-Asi, Mwendang 1, Mwendang 2	BR, MINRELI	MINRELI, BR, BAO, AFD, UE	38,87 ha	500 000 000	X		

Source : Plan d'Occupation du Sol (POS) des Communes de Yaoundé (2020)

Le tableau 2 présente le plan d'investissement prioritaire de la municipalité de Yaoundé entre la période 2020-2035. Il ressort de ce plan un faisceau de réalisations que la Commune devra mettre en œuvre. Ce plan présente les axes préliminaires et les études stratégiques qui auront un impact sur la qualité de vie des populations locales. Certaines réalisations comme les études de rénovations des zones d'habitats précaires sont fondamentales dans la mise en place des villes durables. Les populations locales émettent des avis concernant la perception qu'elles ont des réalisations des infrastructures socio-économique par la municipalité (figure 5).

Figure 5: Perception des populations sur les réalisations de la municipalité de Yaoundé 6 (%)



Source : Enquêtes de terrain (mars 2022)

La figure 5 est une illustration de la perception des populations sur les réalisations de la municipalité de Yaoundé 6 ces dernières années. Il ressort de cette situation d'une part que 60% des personnes enquêtées sont satisfaisants des réalisations de la Commune contre 15% qui sont plutôt moins satisfaisant. D'autre part 15% de la population est plutôt insuffisant et 10% n'a rien à signaler.

4. Les difficultés rencontrées par la municipalité de Yaoundé 6

La municipalité de Yaoundé 6 mobilise des fonds pour assurer le développement local de son aire géographique de compétence. Toutefois, cette commune fait face à plusieurs obstacles :

- La collaboration n'est toujours pas optimale entre la municipalité et l'Etat dans le sens où les décaissements des fonds de dotation versés par l'Etat à cette Commune sont irréguliers et accusent un retard dans son acheminement ;
- L'incivisme fiscal qui caractérise la plupart des acteurs économiques qui refusent le plus souvent de s'acquitter des taxes. Ce contexte empêche à la Commune de couvrir les fonds pour réaliser les investissements sociaux ;
- La faiblesse des ressources allouées et mobilisées par la commune est inversement proportionnelle aux charges qu'elle doit supporter pour contribuer au développement local, etc.

Tous ces obstacles qui sont d'ordre politique et socio-économique freinent les objectifs de la décentralisation. Le développement local devient irréalisable dans un contexte où la municipalité peine à mobiliser les ressources pour effectuer de multiples aménagements.

Discussion

Ce travail met en relief la contribution de la municipalité de Yaoundé 6 dans la promotion du développement socio-économique. Trois principaux paramètres sont mis en relief pour saisir la place des municipalités dans la promotion du développement local en contexte de décentralisation.

Le premier paramètre est relatif à la gouvernance communale. Cette gouvernance communale fait intervenir plusieurs acteurs. Les travaux de Mongou et al (2012) présentent l'architecture de la gouvernance communale au Cameroun. Dans cette architecture l'Etat central a transféré un certain nombre de compétences aux communes. La commune de Yaoundé 6 bénéficie aussi de ces compétences pour réaliser les projets socio-économiques.

Le deuxième paramètre est celui de la mobilisation des ressources multiformes pour améliorer les conditions de vie des populations à la base. La municipalité doit mobiliser d'importantes ressources à travers plusieurs canons dont les principaux s'articulent autour des recettes fiscales et des fonds alloués par l'Etat. Les travaux de Ndam et al (2021) et Fono (2021) montrent comment les communes captent ces ressources pour financer le développement local. Amagoing et al (2008) et Galamo et al (2022) vont dans le même sens.

Le dernier paramètre est celui de la participation populaire au développement communal. Cette participation populaire est fondamentale dans une logique de développement local comme l'a souligné Beaudoux (1992). Dans la plupart des municipalités au Cameroun, les populations locales sont plutôt marginalisées et moins consultées sur la mise en place et le suivi-évaluation des projets de développement. Dans cette situation certains projets d'investissement vont s'éloigner des aspirations populations (Ndze , 2010).

Conclusion

Dans le contexte de la décentralisation au Cameroun, les municipalités sont au centre des objectifs de développement local. Ces entités décentralisées travaillent à la base pour améliorer l'environnement de vie des populations. Le cadre juridique de la décentralisation définie clairement le rôle de

l'Etat des Maires dans le nouveau contexte. Le rôle de l'autorité municipale est connu par 45% contre 15 % qui n'en connaissent rien du tout. Le Maire avec son équipe collecte les taxes pour financer les projets locaux. Dans ce cas, 50% de la population jugent bon la qualité des collectes de fonds contre 15% qui la juge mauvaise. Ces populations ont une certaine perception des actions réalisées par la municipalité : 60% des personnes enquêtées sont satisfaisants des réalisations de la Commune contre 15% qui sont plutôt moins satisfaisant. La commune de Yaoundé fait face à un certain nombre d'obstacles et quelques pistes de solutions sont possibles pour venir à bout de ces obstacles : le renforcement de la participation populaire aux initiatives de développement ; la modernisation des outils de collecte de la fiscalité ; le renforcement des partenariats multiformes ; le renforcement de la coopération décentralisée etc. L'effectivité des transferts des compétences accompagnées des ressources financières n'est-elle pas une solution durable pour mieux autonomiser les communes au Cameroun dans l'ensemble ?

Bibliographie

Amagoïn K., Guy Claude Weinsou G.C., François Lokossou F., Joerg S. (2008). *Accroître les ressources financières des communes Pratiques émergentes en Afrique de l'Ouest et du Centre ?*. Document SNV96P

André T. (2013). *Urbanisation et décentralisation au Cameroun: essai d'analyse historique de la gestion urbaine : 1900-2012*. L'Harmattan, 2013,

Beaudoux E. (1992). *Cheminevements d'une action de développement*. Paris l'Harmattan, 230p

Fono P.C. (2021). *Décentralisation et développement dans la commune de Zoetélé (région du Sud- Cameroun)*. Mémoire de Master 2. Université de Yaoundé 168p

FOUTEM M.T. , Arrey W.H.(2021). L'état camerounais aurait-il peur d'une décentralisation effective ? analyse des pesanteurs aménagées par l'état depuis 1996 pour freiner une décentralisation effective (1996-2020) . *Revue Della*, Tome3, Février 2021

Mongou B. ,Bekono E.R. (2012). *La gouvernance des Collectivités Territoriales Décentralisée (CTD) et la gestion des compétences transférées*. www.google.fr.

Ndze A. (2010). *Decentralisation and socio-economic development in the rural milieu, the case of Bui division, North-west Region*. Mémoire de master 2 en géographie. Université de Yaoundé 1, 168p.

Tabi .N.H. (2009) .Décentralisation et pauvreté : l'exemple du Cameroun. « *la revue subsaharienne d'Economie et de Finance* , N0 1,2009

Tang E., Forbah T.M., Ndongo A.M. (2004). La décentralisation au Cameroun : un grand chantier démocratique. *Télescope*, vol. 11, n° 3, juin 2004

Ndam I. Nfenjou Z ., Mouliom A . (2021). Entraves à la mobilisation des ressources communales au Cameroun : cas de la municipalité de Foubot .*Revue DELLA/AFRIQUE*, Volume 7, février 2021, pp 239-255.

Commune de Yaoundé 6.(2020). *Document du Compte administratif*. 60p

Commune de Yaoundé 6 . (2020). *Document du Plan d'Occupation du Sol* .20p